

PROSP'AIR
03 88 05 56 46

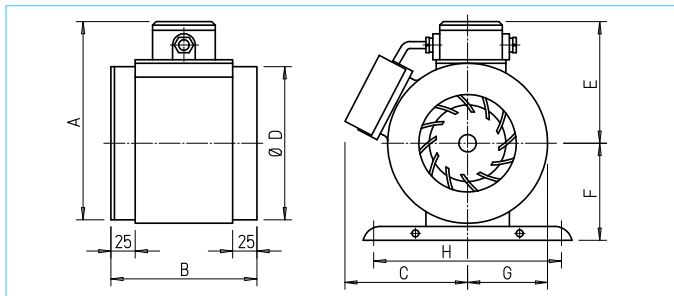
RRK 180 Ex



RRK 200 Ex



RRK 250 Ex



Type	RRK 180 Ex	200 Ex	250 Ex
A	231	278	304
B	164	267	205
C	160	195	210
D	Ø 178	Ø 198 ¹⁾	Ø 248
E	142	166	180
F	120	140	160
G	92	115	128
H	275	299	311

Dim. en mm

¹⁾ lors de raccords de réductions sur côtés refoulé et aspiré

Destinés au transfert de moyens à faibles volumes d'air dans les locaux tertiaires et industriels pouvant occasionnellement contenir une atmosphère explosible. Conçus pour être montés directement dans un réseau de gaines.

Agréés pour l'utilisation en zones 1 et 2 selon IEC 60079-10. Particulièrement recommandés pour la ventilation des laboratoires chimiques ou pharmaceutiques, locaux de stockage, ateliers, teintureries, locaux batterie, etc.

Ex e II 2G

Particularités

- Attestation d'examen de type « CE » selon la directive 2014/34/EU (ATEX).
- Antidéflagrant E Exe II 2G, sécurité augmentée selon les normes EN 60079-0, 60079-7, 1127-1, 14986.
- Tension d'alimentation monophasée ~230 V, 50 Hz.
- Conçus pour être insérés directement sur un réseau de gaines. Réduction du diamètre possible. Perte de charge, voir diagramme RRK 180 Ex.
- Encombrement réduit et montage facilité par un passage d'air en ligne.
- Installation possible dans toutes les positions.

Description

Enveloppe et turbine

Réalisées en matière synthétique antistatique, à haut pouvoir mécanique. Résistance ohmique de surface inférieure à 10 Ω .

Moteur

Fermé (IP 54) pour fonctionnement permanent. Monté sur roulements à billes, tropicalisé, sans entretien et antiparasité.

Raccordement électrique

Boîte à bornes en matière synthétique, IP 54, antidéflagrante, hors du flux d'air et fixée sur l'enveloppe.

Montage

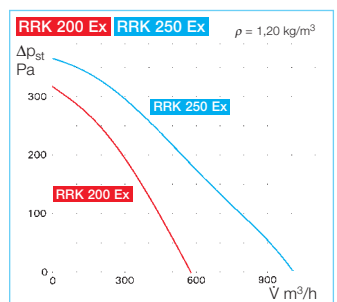
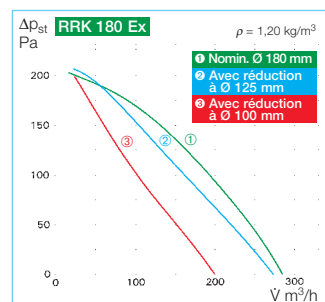
Dans toutes les positions. Selon le sens de pose, peut servir en extraction ou en introduction.

Remarques sur l'installation

Se référer à la norme IEC 60079-10. Chaque ventilateur doit être protégé par un contacteur magnéto-thermique qui coupe l'alimentation du moteur en cas de court-circuit (temp. max. d'échauffement voir certificat de conformité).

Protéger les ventilateurs contre l'aspiration de corps étrangers sup. à 12 mm par des grilles ou volets.

Fonctionnement selon les normes EN 60034-1/VDE 0530 = S1 (fonctionnement permanent). Variation de vitesse non autorisée !



Accessoires pour RRK 180 Ex Réduction

Type RZ 180/125 N° Réf. 5876
Type RZ 180/100 N° Réf. 5877

Accessoires pour tous types Console de montage

Type MK 4 N° Réf. 5824

Manchette souple

Pour la liaison entre le ventilateur et les gaines.

Type FM 180 Ex N° Réf. 1685
Type FM 200 Ex N° Réf. 1686
Type FM 250 Ex N° Réf. 1688

Grille de protection

Type SGR 180 Ex N° Réf. 5051
Type SGR 200 Ex N° Réf. 5049
Type SGR 250 Ex N° Réf. 5052

Clapet anti-retour

Type RSK 180 N° Réf. 5662
Type RSK 200 N° Réf. 5074
Type RSK 250 N° Réf. 5673



Autres accessoires

Autres accessoires	Page
Filtres et silencieux	433+
Conduits flexibles, Volets, grilles et traversées de toit	547+
Bouches d'extraction	572+

Nota

Nota	Page
Antidéflagrant	
- Classement des gaz	16
- Définition des zones	18

Type	N° Réf.	Ø turbine	Débit à l'air libre	Vitesse nominale	Puissance sonore L _{WA}	Pression sonore à 1 m	Puissance absorbée	Courant absorbé	Schéma de branchement	Température max. du fluide	Poids net approx.
		mm	V m³/h	min⁻¹	dB (A)	dB (A)	W	A	N°	+ °C	kg
Antidéflagrant Ex e II, moteur monophasé à condensateur, 230 V, 50 Hz, protection IP 54											
RRK 180 Ex ¹⁾	5889	170	310	2780	66	58	50	0,25	453	50	3,0
RRK 200 Ex ²⁾	5890	215	560	2860	64	65	200	0,92	453	50	5,5
RRK 250 Ex ²⁾	5891	240	1000	2860	77	69	300	1,40	453	50	7,0

¹⁾ Classe de température T1-T4.

²⁾ Classe de température T1-T3.